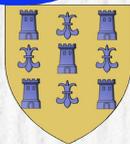
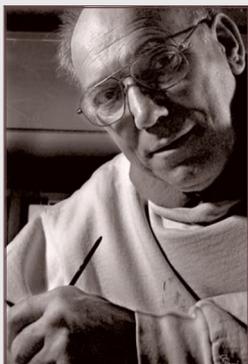


l'Echo Simianais

Bulletin municipal n°14 • juin 2015



DANS CE NUMÉRO :



Marie d'AGOULT,
alias Daniël STERN

pages 8 & 9

Si cette femme de lettres du XIX^e siècle a mérité un article dans l'Echo Simianais et une exposition au château, c'est que, par son mariage, elle est entrée dans la dynastie des Agoult, seigneurs de Simiane et bâtisseurs de la Rotonde au XII^e siècle.



Le peintre
Marc FAVRESSE

page 11





INFORMATIONS UTILES

Heures d'ouverture

La Mairie de SIMIANE la Rotonde
du mardi au vendredi, de 14h à 17h
Le Maire ou ses adjoints
tiennent la permanence hebdomadaire
dans le bureau des élus, entre la Poste et la
Salle des Fêtes,

le samedi, de 10h à 12h

Téléphone : 04 92 75 91 40

Fax : 04 92 75 94 39

Courriel : communedesimiane@wanadoo.fr

L'Épicerie du Village (horaires d'été)
du lundi au samedi, de 08h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00

le dimanche, de 08h30 à 13h00

Téléphone : 09 83 52 98 20

Le bureau de Poste de Simiane

le mardi, de 09h à 12h

le jeudi, toute la journée et

le samedi, de 09h à 12h

Téléphone : 04 92 75 95 41

Le Château Rotonde (horaires d'été)

tous les jours, de 10h30 à 13h00 et
de 14h00 à 19h00

Téléphone : 04 92 73 11 34

La Bibliothèque Henri Laugier

le mardi et le vendredi, de 15h30 à 17h30 et **le**

1^{er} mercredi du mois, de 15h00 à 17h00

le samedi, sur rendez-vous.

Tél. Francine : 06 14 10 06 88

La déchetterie de Banon

du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30

le mardi et le samedi, de 09h00 à 12h00



Votre personnel municipal

Secrétariat de Mairie

Béatrix BOREL

Sylvie HOMAGE

Mauricette CASSAN

Ecole de Simiane

Martine BERTRAND

Carole SAFFIOTTI

Marie-Yvonne BLANC

Château Rotonde - Office de Tourisme

Olivia BRINDLE

Anne FERRÉ (ne figure pas sur la photo)

Equipe de maintenance

André BLANC

Stéphane BLANC

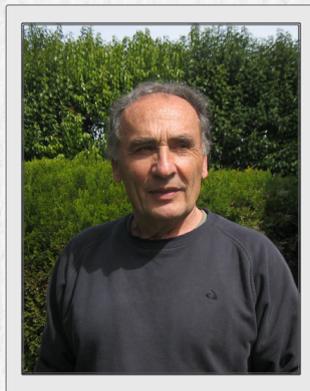
Cynthia FAYET (ne figure pas sur la photo)

Jean Noël CONSTANT (ne figure pas sur la photo)

L'Écho Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit - numéro 14 - juin 2015. • Mairie de Simiane la Rotonde - Hôtel de Ville - 04150 SIMIANE la Rotonde. • Directeur de publication : M. Louis Laudun. • Coordination : Henri Duyn. • Rédaction : Louis Laudun, Claude Wicart, Marie-José Noël, Henri Duyn, Jean-Pierre Comte, Annie Noël, Jean-Yves Meignen, Jane Landel. Conception graphique, maquette et illustrations : Henri Duyn, Charlotte Krajl. • Photos : Ulrich Trappschuh, Isabelle Oudot, Annie Noël, Elisabeth Appy, Henri Duyn. • Impression : Imprimerie Rimbaud, Cavaillon. Imprimé sur papier recyclé. Tirage : 500 exemplaires. Dépôt légal : Lors de la parution. Distribution : La Poste



LE PROPOS DU MAIRE



PARLONS FINANCES COMMUNALES

L'année 2015 est celle de la conception de notre premier budget. En effet, le budget 2014 avait été élaboré par l'ancienne municipalité avant les élections. C'était un budget de transition.

Comme l'on pouvait s'y attendre, le montage de ce budget 2015 a été très difficile, les réductions de crédits sont drastiques et cela pour des raisons différentes tant au plan national que local.

Au plan national, la baisse de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat, qui constitue le « bloc financier » principal de la section de fonctionnement du budget des communes, a connu une baisse de 13 % entre 2013 et 2015, soit une diminution cumulée d'un peu plus de 20 000,00 €.

Rappelons que, selon les projections menées par divers organismes officiels, la baisse de la dite DGF (dotation globale de fonctionnement) sera de 30 % entre 2014 et 2017.

Corrélativement, l'INSEE publie l'augmentation des dépenses publiques pour l'année écoulée avec une majoration de celles-ci de 2 % et estime qu'il en sera de même pour les années à venir.

Au plan local, la situation est tout aussi difficile.

La pratique de l'exécution budgétaire implique que nous nous expliquions sur les difficultés de trésorerie que nous rencontrons alors que le budget est administrativement correct. Elles sont principalement de trois ordres :

- alors que les recettes juridiquement prévues sont inscrites au budget, elles ne sont parfois pas recouvrées (impayés d'eau ou de loyers par exemple).
- ancienne ligne de trésorerie de 60 000,00 € pour couvrir des frais de fonctionnement, productrice d'intérêts, que nous avons choisi de rembourser totalement.
- dépassement imprévu des dépenses prévues. A titre d'exemple, on peut citer des travaux de sauvegarde sur la Rotonde et de mise en sécurité de circuits électriques lors de la réalisation du sol de la salle basse, le total de ces dépassements avoisinant les 5 000,00 €.

Sans compter les difficultés accrues pour obtenir des subventions, l'allongement de leur délai de perception et des problèmes identiques en matière de remboursement de TVA.

Dans ces conditions, et avec regret, nous avons dû augmenter la fiscalité de 1,4 % pour équilibrer un budget pourtant étriqué. Il est à noter que certaines communes identiques à la nôtre ont pris dès l'an dernier des mesures semblables allant jusqu'à 5 % d'augmentation des taux.

De plus, pour équilibrer le budget de l'eau, nous avons dû porter à 100,00 € HT / an l'abonnement de location du compteur.

Là aussi, il faut souligner que, malgré cette substantielle augmentation, notre prix d'abonnement « n'est que » de 73 % de l'abonnement annuel EDF et de 59 % et de l'abonnement annuel de télécom (orange). Nous nous situons donc encore à un niveau nettement inférieur à ces deux fournisseurs. Comme vous le constatez, les collectivités sont elles aussi en plein dans la crise et plus particulièrement celles de taille modeste comme la nôtre.

Je n'ose garantir que nous en sortirons rapidement...

Le Maire
Louis LAUDUN



La matinée récréative de remise des colis de Noël



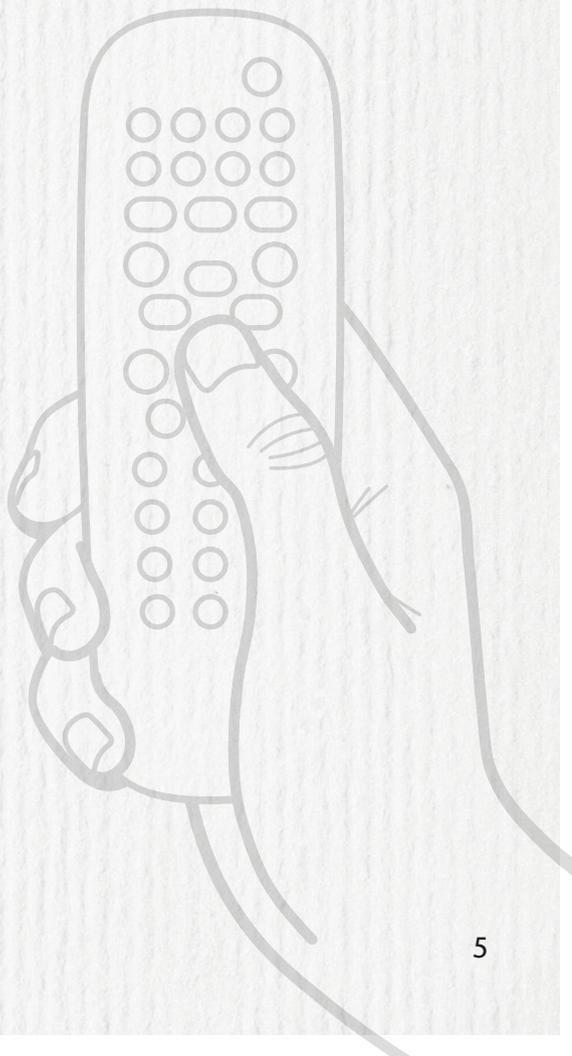
Percevant le besoin pour les simianais les plus âgés de rompre un certain isolement, le CCAS a décidé en 2014 de « changer un peu les habitudes ». Il a prévu de réunir les bénéficiaires des colis de Noël pour un goûter et de leur remettre le colis à cette occasion. Du fait que la cérémonie des vœux de la Municipalité avait lieu entre Noël et le jour de l'an, les membres du CCAS ont choisi, non sans débat, la date du 10 janvier et invité les bénéficiaires à manger la galette des rois. Conscients que cette décision pouvait ne pas satisfaire certaines personnes, les membres du CCAS ont tout mis en œuvre pour remettre à celles qui le souhaitaient leur colis avant Noël. Tout le monde a été heureux de se retrouver pour évoquer des souvenirs de jeunesse et goûter les excellentes galettes des rois préparées par la Boulangerie de Simiane. Cette initiative qui a été beaucoup appréciée sera renouvelée en 2015 mais cette fois-ci avant les fêtes de Noël afin qu'un maximum de personnes puissent profiter de ce moment de retrouvailles et de convivialité.





LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

Le système de téléassistance a été créé il y a une trentaine d'années par l'opérateur « Présence Verte » (MSA - Mutuelle Santé Assurance). Ce service est destiné aux personnes qui rencontrent des problèmes de santé ou de perte d'autonomie pour faciliter leur maintien à domicile, en leur assurant un environnement plus sécurisé. Ce système consiste à porter sur soi un boîtier que l'on actionne en cas de malaise ou de chute. En effet, en cas de besoin d'aide, une simple pression sur le bouton du déclencheur adresse un signal à un transmetteur installé au domicile qui lance un appel vers une centrale d'écoute. Equipé d'un système « main libre », l'abonné est alors mis en relation avec un opérateur qui va identifier le besoin et y apporter la réponse la plus appropriée. Si cela est nécessaire, celui-ci va immédiatement prévenir les personnes du réseau de solidarité de l'abonné. Ce réseau est composé de 2 à 4 personnes de l'entourage (famille, amis, voisins, médecin traitant) qui s'engagent à lui porter assistance. En cas d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgences sont immédiatement alertés (pompiers, gendarmerie). Le tarif de l'abonnement est de 25 € par mois. La commune a passé il y a une vingtaine d'années une convention avec « Présence Verte ». Elle finance à hauteur de 50 % le coût de l'abonnement. Il reste donc à la charge des usagers la somme de 12,50 € par mois. A ce jour, 6 personnes bénéficient de cette prestation. Il est à préciser que les abonnés bénéficient d'un abattement fiscal de 50 %. Considérant que la participation attribuée à ces derniers par la commune relève du champ de l'action sociale et par conséquent de sa compétence, le CCAS a décidé de la prendre en charge sur son budget. Les personnes intéressées par ce type de service peuvent contacter l'opérateur au N° Cristal 09 69 39 38 38 ou à Présence Verte au N° 04 92 20 12 20, ou tout simplement s'adresser à la Mairie de Simiane la Rotonde.





En janvier 2013, la Communauté de communes du Pays de Banon a pris la compétence Jeunesse et Petite Enfance. Elle a donc à sa charge depuis cette date l'accueil de loisirs sans hébergement et l'accueil des enfants en crèche. Ces structures étant dirigées par des associations, les modalités de gestion par la CCPB et de subventionnement, sont régies par des conventions.

La crèche intercommunale située à Revest du Bion est gérée par l'association « La Ruche ». Celle-ci a une capacité d'accueil de 17 places. En 2014, 3 enfants de Simiane y ont été inscrits. Les locaux s'avérant trop étroits et inadaptés, des travaux d'agrandissement ont été envisagés. La nouvelle crèche a ouvert ses portes le 1er janvier dernier.

Le centre de loisirs sans hébergement est animé par l'Association Les Francas. Le centre accueille les enfants à partir de 4 ans, en périscolaire, le mercredi après-midi et pendant les petites vacances. En 2014, 1 seul enfant de Simiane a été inscrit dans ce cadre. Par contre, le centre qui est aussi ouvert l'été (en juillet) a accueilli pendant cette période 9 enfants de notre village. L'équipe d'animateurs propose aux enfants



toutes sortes d'ateliers et de sorties : cinéma, cuisine, peinture, activité sportive en lien avec d'autres centres Francas du département, une semaine « couleurs » axée sur des réalisations à base d'ocres et une sortie au Colorado de Rustrel, une semaine « cirque » encadrée par l'école du cirque LolyCircus, une semaine « aventuriers », des sorties piscine. Les séjours de plusieurs jours (en 2014, mer et baptême de plongée, pêche et voile à Esparron) ont toujours beaucoup de succès. Tout est fait pour développer la créativité, favoriser la vie en collectivité, sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté et les inciter à la découverte d'activités diversifiées. Gageons que les enfants de Simiane seront de plus en plus nombreux à profiter de ces diverses possibilités, à proximité de notre village! Les parents souhaitant inscrire leur enfant s'adresseront au centre de loisirs en appelant le 04 92 73 05 95.





VIE ASSOCIATIVE

Liste des Associations actives dans notre commune.

Nom	Personne de contact	Coordonnées :
ATHRE	Jean-Yves MEIGNEN	Tel. 04 92 75 94 19 jymeignen@gmail.com
Bibliothèque HENRI LAUGIER	Paméla BARATELLA	Tel. 06 61 95 30 33 pambaratella@hotmail.fr
Comité des Fêtes	Philippe HABEREY	Tel. 06 83 81 78 99 philippe.haberey@orange.fr
Coopérative scolaire	Dominique DUPUY	Tel. 04 92 75 90 91 Tel. 06 98 36 84 20 elem.simianelarotonde@ac-aix-marseille.fr
Fadibole	Alain JEAN	Tel. 04 92 75 99 58 coccinelle04@orange.fr
La Maison de Brian	Martine CAZIN	Tel. 04 92 75 91 49 martine.cazin@wanadoo.fr
L'Étincelle	Myriam QUEVEDO	Tel. 04 92 75 09 73 Tel. 06 19 54 05 68 myriamquevedo@live.fr
Parents d'Élèves	Frédéric JABRE	Tel. 06 12 22 26 65 fredericjabre@gmail.com
Riches Heures Musicales	Marie-José NOËL	Tel. 04 92 75 90 47 festival.mus.simiane@free.fr
Patchwork & Travaux d'aiguille	Annie NOËL	Tel. 04 92 74 66 38 Tel. 07 87 36 12 23 annie.noel@live.fr
Parlaren aup de Prouvenco	Bruno THOMAS	Tel. 04 92 73 97 92 veronique.charoy04@orange.fr
Vivre à Simiane	Elisabeth APPY	Tel. 04 92 75 91 54 Tel. 06 60 28 01 03 Elisabeth.appy@9.fr
Quigong Simiane	Catherine MOLLET	Tel. 06 29 88 54 96 catherinemollet@laposte.net
Imagie	Gilles RIDER	Tel. 04 92 75 99 13 Tel. 06 33 95 87 44 chaloux@orange.fr
Yoga Simiane	Brigitte CHEVALIER	Tel. 04 92 75 95 29 Tel. 06 82 92 28 75 brigitte.chevalier2@wanadoo.fr



Marie d'Agout, alias Daniël Stern. (1805 - 1876)

Marie de Flavigny est née à Francfort-sur-le-Main le 31 décembre 1805 d'une mère allemande appartenant à la riche famille des banquiers Bethmann et d'un père français, le vicomte Alexandre de Flavigny, lieutenant-colonel dans un régiment de la Contre Révolution, émigré à Francfort en 1793. Marie grandit entre le palais maternel, le château du Mortier en Touraine, le salon parisien de sa grand-mère paternelle et le pensionnat des dames du Sacré-Cœur. Belle, très intelligente, passionnée de lecture et déjà d'écriture, musicienne, d'une éducation raffinée, ayant parfaitement assimilé la double culture franco-allemande (Voltaire, Goethe), la foi catholique et luthérienne, richement dotée, Marie est « un bon parti ».



Les prétendants se bousculent. Sa mère et toute l'aristocratie du Bd Saint-Germain négocient le mariage avec le colonel de cavalerie Charles d'Agout, descendant d'une des plus nobles familles de France. A vingt-deux ans, en mai 1827, Marie se retrouve comtesse et épouse d'un mari âgé de seize ans de plus qu'elle. Le couple s'installe à l'hôtel de Mailly, quai Malaquais. Deux enfants naissent : Louise et Claire. Très vite Marie réalise l'aberration de cette union. Elle décide de tenir salon et attire par le charme de sa personne, de sa conversation, de ses dons pianistiques : l'écrivain Eugène Sue, le poète Alfred de Vigny et les musiciens Rossini, Maria Malibran et un soir de décembre 1832 Franz Liszt... la comtesse découvre la violence de l'amour.

Après deux ans d'une liaison clandestine, Marie décide de quitter son foyer, d'assumer le scandale de l'adultère et de vivre sa passion en femme libre. Durant neuf années, Marie et Franz parcourent l'Europe (Suisse, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, France, Italie surtout) au rythme des concerts de Liszt et des naissances de leurs trois enfants : Blandine, Cosima et Daniel. Marie rédige de nombreux articles littéraires et musicaux encore non signés (La Presse, La Gazette musicale). Mais Franz s'éloigne de Marie pour sa carrière de virtuose et de compositeur et pour de nouvelles aventures amoureuses. La rupture a lieu en 1844.



Marie désespérée regagne la France, retrouve des amis fidèles, tient salon à la « maison rose » à Paris et se réfugie dans l'écriture : lettres, mémoires, articles (Le Temps, La Revue des Deux mondes) et une dizaine d'ouvrages parus sous le pseudonyme masculin de Daniel Stern, pour imiter Georges Sand. Nélida (1847) est un roman autobiographique. Marie passionnée d'histoire, de philosophie et de politique publie en 1846 Essai sur la liberté, 1849 Esquisses morales, 1850-53 les trois volumes de L'Histoire de la Révolution de 1848, 1857 Jeanne d'Arc, 1866 Dante et Goethe, 1872 Histoire des commencements de la République aux Pays-Bas (1581- 1625)...

Elle se rapproche de ses filles : Claire devenue comtesse de Charnacé, Blandine mariée à Emile Ollivier, avocat et ministre de Napoléon III et Cosima, épouse du pianiste Hans Von Bülow puis de Richard Wagner. Marie multiplie les voyages, mais sa neurasthénie la mine et elle s'éteint le 5 mars 1876 à Paris.

L'œuvre de Daniel Stern a sombré dans l'oubli, balayée par la profusion de la littérature romantique. Marie n'a jamais connu la gloire littéraire de Germaine de Staël ou de Georges Sand. La critique s'est même montrée sévère (Lamennais, Sainte-Beuve, Georges Sand, Balzac, Victor Hugo). Mais sa forte personnalité, ses idées d'avant-garde ont inspiré de nombreux romans et biographies, sa beauté des portraits, des bustes, des photographies, exposés dans les musées européens. La sculpture de Chapu sur sa tombe au cimetière du Père La Chaise symbolise « La Pensée » d'une femme hors du commun.





EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

L'équipe de bénévoles qui a été constituée en septembre 2014 à l'initiative de notre Maire et en partenariat avec l'Association Vivre à Simiane, a poursuivi avec assiduité ses activités hebdomadaires de nettoyage du village.

Plusieurs zones ont ainsi été réhabilitées et le terrain préparé afin de pouvoir recevoir diverses plantations décoratives. Ainsi, les abords de la Montée du Faubourg ont été nettoyés de leurs herbes folles, la placette de l'ancien puits située tout en haut de cette rue a été dégagée afin d'offrir aux promeneurs un coin sympathique pour faire une halte.

Il en va de même pour le puits proche du Restaurant du Chapeau Rouge, qui recevra prochainement un environnement fleuri et avenant, en lieu et place des voitures qui y garent fréquemment de manière intempestive.

L'espace entourant le Château Rotonde a également été débroussaillé afin de permettre la plantation de diverses essences locales.

Au début du mois de mars 2015 un grand «Nettoyage de Printemps» avait été

organisé par l'Association Vivre à Simiane et en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Banon (CCPB).

Toutes les rues et les chemins du village ainsi que ses abords immédiats ont été passés au peigne fin afin de récolter les débris laissés à l'abandon dans les fourrés. Une trentaine de personnes, adultes et enfants, se sont retrouvées autour du Maire, de quelques Conseillers municipaux et des responsables de l'Association des Parents d'Élèves.

Quatre groupes avaient été constitués et la mission a été accomplie dans la joie et la bonne humeur.

Pratiquement une demie-tonne de déchets divers avait été rassemblée, comprenant évidemment les traditionnelles bouteilles de plastique, du carton et du papier, mais aussi des métaux, un poêle à bois, une gazinière, des transats, des pneus, etc.

Le franc succès de cette opération de nettoyage a encouragé les organisateurs de répéter l'exercice en septembre, au terme de la saison touristique.


Journée
Citoyenne





VIE CULTURELLE

Durant l'été 2014 l'artiste-peintre simianais Marc FAVRESSE avait été mis à l'honneur à l'occasion d'une exposition rétrospective de ses œuvres dans la salle d'apparat du Château-Rotonde de Simiane.

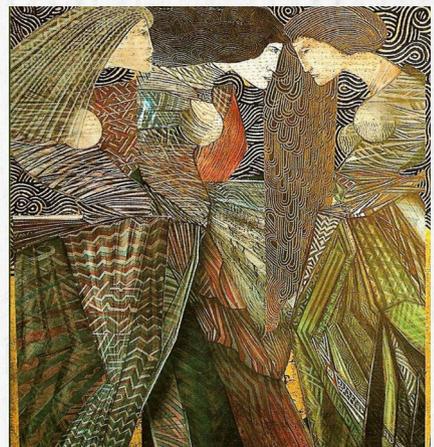
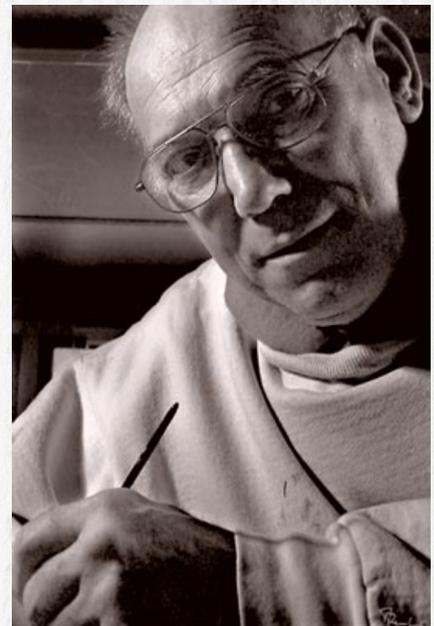
Marc FAVRESSE, un artiste exceptionnel, était installé depuis plus de trente ans dans notre village qu'il aimait et qui l'avait adopté.

Il s'était éteint à Marseille en 2009 à l'âge de 65 ans suite à une crise cardiaque.

Né à Brissy-Hamégicourt dans l'Aisne, mais installé à Simiane-la-Rotonde, depuis le jour où sa voiture était tombée en panne dans le coin, aimait-il à nous dire. Il a très vite été adopté par tous et s'impliqua dans la vie associative du village. Généreux, profond, disponible, et modeste, il a laissé derrière lui à la fois un grand vide par son absence soudaine, mais une œuvre immense et riche dont les livrets du catalogue raisonné ont été édités sous la forme d'un coffret.

Enfant terrible de la peinture, il n'était jamais passé par les Ecoles des Beaux-Arts, il aspirait au journalisme, et c'est en côtoyant les artistes et les amateurs d'art qu'il doit sa vocation. Une rencontre avec Balthus lui fera prendre conscience du talent enfoui au plus profond de lui-même jusqu'au jour où « il a essayé de peindre », disait-il modestement.

L'œuvre de Marc Favresse se caractérise par les teintes fondues des ciels bas et chargés que l'on retrouve dans son Nord natal, par une architecture de traits et de courbes entrelacés, et par la transparence des couleurs suggérées par une brume légère et opaline, presque flamande. Son imagination riche et sans contrainte à la Jérôme Boch lui laisse libre cours jusqu'à même inverser le cours du temps et la lumière, c'était sa façon à lui de s'évader et de défier le pourquoi des choses, éternel questionnement et source infinie de création. Graveur et poète, c'est bien son audace qui aidera son œuvre à s'envoler vers tous les cieux du monde au travers de plus d'une centaine d'expositions individuelles et collectives, qui se succédaient au rythme de trois à sept par an. Il participa à de nombreux salons de par l'Europe et nombre de musées comptent parmi leurs trésors, les œuvres de ce créateur hors pair.





EVÈNEMENTS D'ÉTAT-CIVIL

Le dernier recensement a été effectué à Simiane en janvier-février 2012. Les résultats de ce recensement sont entrés en vigueur le 1er janvier 2015 : **population totale : 614**

Naissances :

SANCHEZ Carla, Consuelo	23 janvier 2014 (Avignon)
SANCHEZ Maïa, Martine	23 janvier 2014 (Avignon)
GAUTHIER Noëlie, Martine, Laurie	24 mars 2014 (Apt)
BLANC Gabin, Lauris, Bernard	01 avril 2014 (Apt)
LUYCKX Madeleine, Marie, Clémence	20 mai 2014 (Angers)
PAUL Milan, Liam, Léo	30 mai 2014 (Manosque)
CAULIER Martin, Jules, Vincent	05 octobre 2014 (Manosque)
KOENIG Balthazar, Philippe, Claude	18 janvier 2015 (Apt)

Mariages :

COUTTON Emmanuel & MARCUELLO Aurélie	23 août 2014
---	--------------

Décès :

BLANC Lauris, Auguste, Michel, 67 ans	15 janvier 2014
LIAUMOND Paul, Gabriel, Marius, 88 ans	09 février 2014
GRAILLE épouse BLANC Simone, Marguerite, 87 ans	12 février 2014
GOZE Jean-Claude, Eugène, 70 ans	14 avril 2014
BISSON Jacqueline, Blanche, Albertine, 78 ans	21 octobre 2014
ROLLAND Lucien, Michel, Marcelin, 87 ans	13 décembre 2014
ROCHE Michel, François, 68 ans	16 janvier 2015
GHIGO épouse PHILY Fernande, Aïma, Andrée, 80 ans	14 mars 2015
MOREAU Fernand, Pierre, 63 ans	05 mars 2015



Cette chronique nous autorise à souligner quelques traits de personnalité de notre ami et ancien collègue du Conseil Municipal, Michel ROCHE, décédé le 16 janvier 2015 à 68 ans. En effet, nous ne pouvons évoquer la disparition de Michel sans souligner combien, dès notre élection, il s'était investi totalement dans la mission de service public que lui avait conférée les nombreuses et importantes délégations de fonctions dont il était titulaire.

La notion d'intérêt général revêtait avec lui sa pleine dimension, il en appréhendait parfaitement les contours, au service objectif de la population.

Nous le regrettons collectivement et nous nous efforcerons de suivre la doctrine qu'il s'était lui-même tracée pour l'exercice de son mandat, hélas beaucoup trop court.



LA PALETTE

L'ouverture de la Saladerie La Palette en juillet 1998 résulte d'un heureux concours d'opportunités. Depuis la fermeture du Restaurant de la Rotonde, le haut village ne disposait plus d'aucun point de restauration ni même d'un bar. Certains habitants de Simiane, tel que le peintre Germain Laroche ainsi que de nombreux touristes avaient amèrement déploré cette lacune. Lorsque Monsieur et Madame Vallon avaient mis en vente leur cave (l'actuelle Saladerie-bistrot La Palette), Erik Roger a saisi l'occasion. Il a quitté Provence Sanitaire (une entreprise de plomberie), afin de créer sa propre entreprise à Simiane.

Erik n'est pas cuisinier de profession cependant, mais un très grand amateur de gastronomie. Le nom de l'établissement (La Palette) constitue un clin d'œil à la palette de peintre de son grand-père, Pierre Noël. Cette palette colorée est actuellement accrochée

dans la salle et illustre bien la belle variété de salades proposée, par leurs saveurs, leurs couleurs et les produits inspirés aussi bien de la cuisine provençale que de celle de Gascogne et d'Italie.

Dominant un superbe panorama depuis la Place couverte, la Saladerie La Palette dispose d'une licence 4, elle est ouverte chaque saison estivale, à partir du 1^{er} juin jusqu'au 31 août, tous les jours de 10h00 à 19h00, ainsi que le soir sur réservation. Conformément à la convention d'occupation de la Place signée avec la Mairie, Erik doit réserver un passage afin que les touristes puissent accéder à la belle vue sur la plaine de Simiane.

La Palette-Services prend ensuite le relais durant le restant de l'année. Erik quitte alors sa cuisine pour un autre type de restauration: rénovation, peinture, dépannage et traitement de l'eau.





Un accès pour les personnes à mobilité réduite dans les jardins de l'abbaye.

Un chantier de construction a été engagé par l'association ATHRE en novembre 2010. Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment adossé à l'église abbatiale. Il comporte une salle multifonction de 100 m² et des annexes avec sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Intitulé « Partage de vie à l'abbaye », ce projet est financièrement soutenu par l'Europe, l'Etat, la Région PACA et le département des Alpes de Haute-Provence. L'aboutissement des dossiers de subventions a été très laborieux ce qui a occasionné de longues interruptions du chantier. En février 2014 le dernier dossier, voté par le Conseil Régional, a permis de reprendre d'importants travaux depuis le mois de septembre.

Les normes d'accessibilité imposent la réalisation d'installations extérieures pour les personnes à mobilité réduite. Un réaménagement d'une partie du jardin a été accompli au cours des mois hivernaux. Il aboutit à la matérialisation d'un chemin d'accès au nouveau bâtiment et à l'église de l'abbaye.

L'enjeu est de ne pas bouleverser l'aspect très « nature » choisi pour ce jardin en tenant compte des normes à respecter soit : un chemin d'un minimum de 140 cm de large, des pentes inférieures à 5 % et un revêtement stable.



Il est donné à ce cheminement une forme sinueuse et il est entièrement bordé de végétation. Un choix judicieux de rosiers parfumés, anciens et modernes, constitue la base des massifs. Ils sont associés à des bulbes printaniers et à des vivaces. Pour réaliser ce nouveau tracé de circulation certains végétaux dont des rosiers en place depuis 15 ans ont été déplacés.

Le nouveau revêtement, stable aux pluies, donnera le confort nécessaire aux personnes à mobilité réduite. Tous ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale, Vincent Blanc paysagiste, ainsi que l'équipe de jardiniers de l'abbaye de Valsaintes.

La Roseraie accueille régulièrement des groupes de personnes âgées qui éprouvent bien souvent des difficultés à circuler dans ce jardin au relief incommode. Ce nouveau chemin offrira à ce public un accès confortable aux bâtiments visitables de l'abbaye

tout en traversant un espace végétal très riche en floraisons.

Ce nouveau bâtiment et cet accès PMR sont inaugurés lors de «**L'Abbaye en Rose - 15^{ème} édition**» qui aura lieu du 30 mai au 14 juin 2015. La salle accueillera de nombreuses conférences tout au long de l'année et d'autres activités que l'association souhaite mettre en place. Elle sera aussi proposée à la location pour des réunions, séminaires ou stages. La visite du jardin de l'abbaye est au tarif réduit pour tous les habitants de Simiane c'est-à-dire de 3.50 € au lieu de 6.50 € .



INFORMATIONS DIVERSES

Compte-rendu sur l'eau

L'année 2014 n'a pas été une bonne année pour la consommation d'eau de la commune (nous avons eu des fuites jusqu'à 2 000 m³ / jour).

A titre d'exemple voici les chiffres de la consommation du 4^{ème} trimestre 2013 au 3^{ème} trimestre 2014 :

- Achat au Syndicat de l'eau 139 354 m³
- Vente aux abonnés 45 474 m³ soit 33 % du volume acheté
- Fuite ou utilisation publique 93 880 m³ soit 67 % du volume acheté

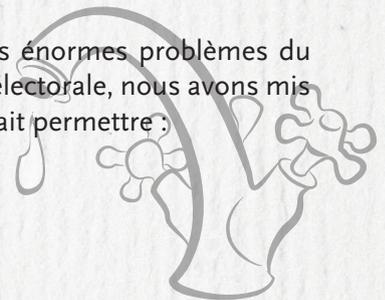
Pour l'achat de cette eau consommée mais non facturée, la perte pour la municipalité s'élève à 63 838.40 .

Cette somme manque au bon équilibre de notre compte de fonctionnement qui, je le rappelle, doit prendre en compte le salaire de l'agent technique qui s'occupe de notre réseau. Jusqu'à présent, cette dépense est prise en charge par le budget général de la commune, sachant que ceci est contraire à la pratique comptable. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'incorporer à partir du budget 2016 un pourcentage du temps de travail de notre agent technique qui reste à définir. Pour cela, nous avons pris la décision au Conseil Municipal de rehausser le prix de l'abonnement de 57.50 à 100.00 soit une augmentation importante qui permettra d'équilibrer le budget 2015 mais aussi de financer dans le budget 2016 le salaire chargé de l'agent technique. Cette augmentation vient aussi compenser en partie le renouvellement du parc des compteurs dont le prix de revient unitaire posé est de 130.00 .

L'année 2014 a vu le changement de municipalité. Devant les énormes problèmes du réseau et comme nous l'avons prévu lors de notre campagne électorale, nous avons mis en œuvre le schéma directeur (subventionné à 80 %) qui devrait permettre :

- La mise à jour des plans du réseau.
- Le positionnement des vannes et ouvrages.
- La réalisation du carnet de vannage et branchement.
- Le diagnostic des infrastructures d'eau potable.
- La recherche et la localisation des fuites et portions fuyantes.

Le rendu du schéma directeur est prévu fin du 3^{ème} trimestre 2015. Cette étude doit nous indiquer les modifications, les rénovations, le renouvellement éventuel à prévoir de notre réseau ainsi que des infrastructures qui posent problèmes. Nous sommes à ce jour dans la phase de mise à jour des plans et positionnement des vannes et ouvrages par GPS.





INFORMATIONS DIVERSES (SUITE)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Cherchant à être au plus près des besoins des habitants du village, le CCAS a mis en place des permanences pour répondre aux demandes individuelles. Plusieurs membres du CCAS ont donc tenu pendant plusieurs mois une permanence tous les lundi après-midi à la Mairie. En raison de l'absence de fréquentation de la permanence, cette action n'a pas été poursuivie. Cependant, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le CCAS en s'adressant au secrétariat de la Mairie.

Le règlement des ordures ménagères

Afin de donner une meilleure visibilité aux communes et aux usagers quant aux modalités de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés et aux dispositions relatives à la facturation et au recouvrement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, la CCPB a élaboré un règlement interne. Le règlement est applicable depuis le 1er janvier 2015. Ce document est mis à la disposition des usagers. Il peut être consulté en Mairie. L'accessibilité des établissements recevant du public

Aux termes de la loi de 2005, «Tout doit être accessible à tous» au 1er janvier 2015.

Devant les difficultés rencontrées tant par les propriétaires privés que publics, des délais de mise aux normes sont accordés par les Pouvoirs Publics sous réserve d'avoir rédigé et déposé en Préfecture un «agenda d'accessibilité programmé» avant le 27 septembre 2015. Cette mesure concerne tous les établissements recevant du public, y compris ceux de 5ème catégorie, à savoir, les plus modestes (de 1 à 300 personnes).

Pour tout renseignement : <http://www.accessibilite.gouv.fr>

Young Living, partenaire de notre agriculture locale



En prenant sa retraite, J.-N. Landel, fondateur du Laboratoire Sainte Victoire, s'est naturellement tourné vers son partenaire de 25 ans, Young Living, pour perpétuer le travail avec les huiles essentielles, au château de Simiane. Young Living est une entreprise spécialisée dans l'aromathérapie qui s'est constituée en partenariat avec les producteurs locaux de lavande et ceci depuis plus de 25 ans. Propriétaire d'une exploitation agricole à Simiane depuis près de 12 ans et en tant que partenaire dans l'exploitation de la distillerie de Simiane, Young Living reste un soutien important pour l'économie locale et assure ainsi un débouché mondial pour la lavande provençale.


YOUNG LIVING™
HUILES ESSENTIELLES